

*L'important dans la vie n'est pas combien vous obtenez mais combien vous donnez –
(Traduction) – auteur inconnu*

Responsabilisation

J'ai eu de nombreuses conversations concernant la responsabilisation au cours des dernières années mais je n'ai jamais vu une meilleure explication que celle offerte par M. Arthur Sherren (« C'est ici que cela s'arrête. » (Traduction), le journal The Guardian, Charlottetown, le samedi 8 mars 2014.) Bien que n'étant pas au sujet de l'éducation, les commentaires de M. Sherren s'appliquent certes à ce domaine mais aussi à d'autres.

M. Sherren, chroniqueur et spécialiste en efficacité de la gestion qui est né à l'Île, dit que les employés sont « responsables de leurs actes, de leurs comportements, de leurs attitudes, des décisions qu'ils prennent, de leur travail ainsi que de leur rendement. » Prendre des responsabilités signifie prendre les mesures correctives qui s'imposent.

La responsabilisation, d'autre part, est décrite par M. Sherren comme étant le processus par lequel nous faisons des promesses, tenons des promesses et gérons celles-ci ainsi que nos attentes... cela signifie d'être responsable des résultats globaux.

Bien que l'article ne fasse pas mention d'écoles, on peut conclure que les enseignants sont responsables de voir à ce que les élèves apprennent. D'autre part, les directeurs formés au rôle de leaders pédagogiques, sont responsables du fait que les étudiants obtiennent ce qu'ils sont venus apprendre à l'école soit les compétences nécessaires pour être admis à des études postsecondaires ou à un emploi. Bien sûr, les élèves et les parents ont aussi des responsabilités en ce qui a trait à la réussite scolaire.

L'article de M. Sherren donne vraiment matière à réflexion. Il s'agit d'un sujet d'actualité et qui serait susceptible d'animer toute discussion.

Éducation et préparation

Pour plus de détails, veuillez consulter le site Web suivant : www.education2020.ca.

- 25 mars 2014 – le Centre Goéland, Cap Egmont (Î.-P.-É.)
- 1^{er} avril 2014 – le Souris Access Centre (Î.-P.-É.)

Formation professionnelle des enseignants

James Kempton, directeur associé, de l'Éducation et de la Politique sociale, lors d'un groupe de réflexion au Centre Forum en Angleterre, croit qu'il est temps pour les enseignants de suivre le modèle déjà établi par les autres professions et qu'ils prennent en main leur perfectionnement professionnel continu. (Manchester Guardian, le jeudi 21 novembre 2013). Selon M. Kempton, la recherche démontre que les journées pédagogiques contractuelles, et ce, dans « l'ensemble de l'école », appelées journées d'encadrement, ont peu d'effet sur la pratique scolaire. Au lieu d'avoir des journées d'encadrement, M. Kempton est d'avis qu'on devrait établir une exigence, disons d'environ cent heures par année, aux fins de perfectionnement professionnel continu, et la profession elle-même serait responsable d'organiser les activités. M. Kempton se réfère au Royal College of Teachers qui est une institution professionnelle d'enseignants semblable à celle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou de l'Alberta au Canada. Le perfectionnement professionnel, situé ainsi, ne serait pas perçu par les employeurs ou les unités de négociation comme faisant partie du « rendement ».

Rédacteur invité – Don Glendenning

Education 20/20 Inc.

101 Kent St., PO Box 624/rue Kent, B.P. 624
Charlottetown, PEI/Î.-P.-É. C1A 1M0 Canada

Tel./Tél. : 902-892-2060

Email/Courriel : pei@education2020.ca

www.education2020.ca